

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018

Nombre de Conseillers : 14

Nombre de présents : 11

Nombre d'absents : 3

Nombre de procurations : 3

Nombre de votants : 14

L'an deux mil dix-huit, et le 3 septembre,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent DUBUY, Maire de Charnay.

Date de convocation : 28 août 2018

Présents : Laurent DUBUY, Danièle GERMAIN, Philippe DEFER, Françoise PINET, Gérard DONATY, Olivier MARS, Valérie COURTIAL, Florence PLUVINAGE, Jean-Pierre VAPILLON, Françoise FLOURENT, Sandrine ALLATANTE,

Excusés : Clément BENOIT (ayant donné procuration à Florence PLUVINAGE), Stéphane HACQUARD (ayant donné procuration à Jean-Pierre VAPILLON), Pierre-Olivier DOUCHET (ayant donné procuration à Sandrine ALLATANTE)

Absent :

Secrétaire : Valérie COURTIAL

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 juillet et 31 juillet 2018.

DELIBERATION N° 26-2018 : SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC POUR LA MISE AUX NORMES DE L'ACCESSIBILITE PMR DE LA MAIRIE ET LE CHANGEMENT DE MENUISERIES.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,

Vu le Code des marchés publics, et notamment son article 20,

Vu les procès-verbaux des commissions d'appel d'offres des 26 juillet et 1er août 2018,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'autoriser Monsieur le maire à signer le marché public suivant :

Programme : Mise aux normes accessibilité PMR de la mairie et changement des menuiseries

Lot 1 : Gros œuvre

Entreprise : L.C.A, La Construction Arbresloise, ZI Sud la Ponchonnière 69210 SAIN BEL

Montant du marché : 30 798,88 € HT

Lot 2 : Menuiseries extérieures

Entreprise : CHEVILLON, 312 rue des Auberlins, ZA d'Orcel 69220 CORCELLES EN BEAUJOLAIS

Montant du marché : 13 300,74 € HT

Lot 3 : Menuiseries intérieures

Entreprise : CHEVILLON, 312 rue des Auberlins, ZA d'Orcel 69220 CORCELLES EN BEAUJOLAIS

Montant du marché : 7 761,55 € HT

Village au ♥ des pierres dorées

Lot 4 : Plâtrerie-Peinture

Entreprise : Nicolas PERDRIX, 430 route de Marcy 69380 CHARNAY

Montant du marché : 15 363,38 € HT

Lot 5 : Carrelage - Faïence

Entreprise : Non attribué à ce jour

Lot 6 : Sols souples

Entreprise : Non attribué à ce jour

Lot 7 : Ascenseur PMR

Entreprise : ORONA Rhône Alpes, Le Parc des Saules, 52 avenue Jean Jaurès 69600 OULLINS

Montant du marché : 19 060,00 € HT

Lot 8 : Plomberie

Entreprise : ID THERMIQUE, 14 rue d'Albon 69380 CHAZAY D'AZERGUES

Montant du marché : 9 231,60 € HT

Lot 9 : Electricité CF/cf

Entreprise : FB Electricité, 69 allée des Caillotières, ZAC d'Épinay 69400 GLEIZE

Montant du marché : 15 571,25 € HT

Le montant total du marché (sans attribution des lots 5 et 6) est de : 111 087,40€ HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

DELIBERATION N° 27-2018 : SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC POUR LA CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT ENTREE SUD.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,

Vu le Code des marchés publics, et notamment son article 20,

Vu les procès-verbaux des commissions d'appel d'offres des 26 juillet et 1er août 2018,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'autoriser Monsieur le maire à signer le marché public suivant :

Programme : Création d'une aire de stationnement entrée sud

Entreprise : MONTVERNAY TP, ZI Moulin 69490 PONTCHARRA SUR TURDINE

Montant du marché : 43 925 € HT (52 710 € TTC)

Sont incluses les options : enrobé et marquage au sol, joints béton sur enrochements, bâche sur talus, géotextile, traçage contours, bandes mâchurées, bandes stop et panneaux, panneau parking et PMR,

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

DELIBERATION N° 28-2018 : ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES DE RECETTES DE L'ANNEE 2015.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-29 et L. 2343-1,

Village au ♥ des pierres dorées

Vu l'état des produits irrécouvrables dressé par le Trésorier de CHAZAY D'AZERGUES et portant sur l'année 2015,

Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer ces créances ont été diligentées par le Trésorier de CHAZAY D'AZERGUES dans les délais légaux et réglementaires,

Considérant qu'il est désormais certain que ces créances ne pourront plus faire l'objet d'un recouvrement,

Considérant, dans un souci de bonne gestion, qu'il est inutile de faire figurer en report des sommes qui ne pourront être recouvrées,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'admettre en non-valeur la somme de 134,80 euros figurant sur l'état joint dressé par le Trésorier de CHAZAY D'AZERGUES et s'élevant à la somme de 134,80 euros.

Dit que les crédits nécessaires à l'annulation de ces créances sont prévus au budget de l'exercice en cours.

DELIBERATION N° 29-2018 : MODIFICATION STATUTS CCBPD – COMPETENCE MAISON DE SERVICES PUBLICS.

Une Maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leur démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Chaque Maison de services au public, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une « offre de services » spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie.

Les missions de base d'une maison de services au public sont :

- Accueil, information et orientation
 - o Accéder à de la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à la situation de l'utilisateur
 - o Connaître les conditions à satisfaire et les démarches à réaliser pour les obtenir
 - o Etre orienté vers l'agence partenaire adéquate
 - o Bénéficier d'un libreaccès à des postes informatiques, connectés à l'internet
- Aide à l'utilisation des services en ligne
 - o Accompagner l'utilisateur pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel
 - o Lui apporter un appui pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts) ou des simulations de prestations
 - o Accompagner l'utilisateur dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante, ...) et pour la création d'un compte de messagerie
- Facilitation administrative
 - o Aider à la compréhension des informations adressées et des éléments sollicités
 - o Aider à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité
 - o Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document
 - o Numériser et imprimer des documents
- Faciliter la mise en relation
 - o Aider à la prise de rendez-vous téléphonique
 - o Aider à la prise de rendez-vous physique avec un conseiller partenaire
 - o Organiser un rendez-vous à distance via des systèmes visio au sein de la Maison de services au public

Village au ♥ des pierres dorées

Par délibération du 20 juin 2018, la Communauté de Communes a validé la modification de ses statuts pour intégrer la compétence de maison de services public.

Les communes et la Communauté de Communes disposeront d'un délai de 3 mois pour donner leur accord à cette prise de compétence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette modification des statuts de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

1. VIE LOCALE

1-1 Commission culture :
RAS

1-2 Associations :

Forum des associations : la participation a été moyenne. L'accueil des nouveaux habitants n'a pas pu avoir lieu à cause du nouveau règlement sur la protection des données : il a été impossible d'obtenir une liste exhaustive des nouveaux arrivants par le SIEVA comme les autres années. Il faudra trouver un autre moyen d'obtenir cette liste les années prochaines.

1-3 Commission Tourisme :

La journée « Un dimanche au jardin » organisée dans le cadre de Rosé Nuits d'Été a été très appréciée. Cette manifestation, organisée par la commune a eu un gros succès, beaucoup de retours positifs de personnes ayant participé. Entre 400 et 500 personnes sont venues assister aux différentes manifestations (théâtre de Guignol, théâtre d'improvisation, danseuse aérienne, sieste littéraire). Le coût est d'environ 3300 €.

Le Maire précise que le festival Rosé Nuits d'Été existe depuis 6 ans, avec pour objectif de promouvoir le patrimoine beaujolais et faire venir des touristes. Il tient à féliciter les bénévoles pour l'organisation de cette journée qui entre parfaitement dans l'objectif du festival. A voir pour reconduire cette manifestation les années prochaines.

Danièle GERMAIN souhaite que de nouveaux bénévoles intègrent la commission tourisme.

1-4 Commission Agriculture environnement :
RAS

1-5 Commission Artisanat - Commerce :

Barbecue des commerçants a eu lieu le 27 juillet. Tout s'est bien déroulé.

1-6 Commission communication :

Site internet :

RAS

Charnay infos :

Prochain Charnay Infos : distribution le 13 octobre avec le calendrier des ordures ménagères, rendu des articles pour le 1^{er} octobre.

Bulletin intercommunal :

RAS

Village au ♥ des pierres dorées

1-7 Commission travaux :

- Chaudière de l'école : Le brûleur initial a été réinstallé sur l'une des chaudières. Afin d'éviter de nouvelles pannes, un nouveau conduit de fumée a été créé pour la 2^{ème} chaudière. Les chaudières ont toutes été nettoyées et révisées durant l'été. Des tests seront à nouveau programmés à l'automne. Nous sommes dans l'attente d'une reprise de garantie sur 2 ans, et la gratuité d'un an pour l'entretien.
- Jeux de l'école : le nouveau toboggan a été installé dans la cour de la maternelle, avec un nouveau tapis de sol.
- Barrières de l'école : elles ont été installées durant l'été, il en manque quelques-unes, les autres arriveront mi-septembre. 1 banc a été mis en place, un second sera installé prochainement.
- Escalier place de la liberté : le Syder a demandé la permission de mettre une console contre la façade d'un particulier qui a signifié un refus. Il faut voir avec le Syder quelles autres solutions sont envisageables (éclairage au niveau des marches, éclairage solaire, ou poteau avec un fil en aérien) Les travaux sont prévus au mois d'octobre, en fonction de la solution qui sera choisie.
- Réfection sol cuisine broc assiette : les travaux auront lieu du 17 décembre 2018 au 17 janvier 2019.

Accessibilité :

Il faut prévoir la visite à la mairie de Lozanne pour étudier le système de serrurerie par badge électronique. Ce système sera mis en place dans le cadre du réaménagement des locaux de la mairie.

Erosion :

RAS

1-9 Commission appels d'offres :

RAS

1-10 Bibliothèque :

RAS

2. FINANCES

Compte au Trésor : 497 338.82 €

3. URBANISME :

La commission a eu lieu le 31 juillet

- DP de Michel MULATON : Cette DP concerne l'installation d'un portail et d'un portillon. Une demande de pièces complémentaires a été adressée au pétitionnaire, afin de fournir un plan de masse matérialisant l'emplacement du projet et des photos du projet. Le dossier a été transmis pour avis au Département, car le projet est situé en bordure de la RD 100, sans recul.
- DP de Pierre Emmanuel PASSELEGUE : Cette DP concerne la création de 3 ouvertures (2 baies vitrées et 1 fenêtre). Cette DP a été accordée avec prescriptions : les jambages et linteaux devront être en pierre ou béton teinté apparence pierre, les caissons des volets roulants devront être intégrés et non visibles de l'extérieur, les ouvertures existantes devront être repeintes du même coloris que les nouvelles ouvertures.

Village au ♥ des pierres dorées

- Droit de préemption : Appartement situé au 2 impasse Bellevue. La commune ne fait pas usage de son droit de préemption.

4. VIE SOCIALE

4-1 Petite enfance : RAS

4-2 Ecole :

- Il faudra décider quoi faire pour le nom attribué à l'école : mise en place de panneaux, communication, inauguration ?
- La rentrée s'est bien déroulée. 4 classes pour 94 élèves.
- Retour à la semaine de 4 jours, et disparition des temps d'activités périscolaires.
- Une réunion a eu lieu entre les parents d'élèves et la commune, pour faire part de leur inquiétude concernant la réduction du temps d'ATSEM pour la classe de grande section, suite au départ d'un agent. La commune a décidé de rajouter 1 heure par jour de temps d'Atsem.
- Garderie : Cette année, la commune a demandé aux familles d'inscrire les enfants, pour des raisons de sécurité. Les enseignantes peuvent diriger les enfants inscrits en garderie directement à la sortie des classes, et la commune peut prévoir le nombre d'encadrant nécessaire par rapport au nombre d'enfants. L'effectif est important les mardis et jeudis soirs.
- Une réunion de rentrée aura lieu le 7 septembre : Françoise PINET a demandé à la directrice que cette réunion soit préparée en amont avec les parents d'élèves, afin que les informations transmises aux familles soient harmonisées.
- Une réunion a eu lieu fin août avec les agents de l'école pour faire le point sur les missions de chacun suite à l'arrivée de 2 nouveaux agents, et harmoniser le système disciplinaire des enfants entre les agents.

4-3 Vie sociale :

Une réunion publique aura lieu le jeudi 6 septembre à 18h30 au sujet de la mise en place éventuelle d'une mutuelle communale.

4-4 Agenda 21 : RAS

4-5 Conseil Municipal d'Enfants : RAS

5. INTERCOMMUNALITE

5.1 SIEVA : RAS

5.2 SIVU DE LA PRAY : RAS

5.3 SYDER : RAS

5.4 Office du tourisme :

RAS

5.5 Communauté de Communes :

RAS

5.6 Espace Pierres Folles :

RAS

6. QUESTIONS DIVERSES

- Mail de M. PERRUT pour subventions d'aides aux associations : le dossier est à remplir avant le 21 septembre. Ce mail sera transmis à toutes les associations pour qu'elles déposent une demande si elles le souhaitent.
- Courrier du Préfet concernant le projet de création d'une commune nouvelle : la commune de Jarnioux intègrera la commune Porte des Pierres Dorées.

PROCHAIN CONSEIL LUNDI 1^{ER} OCTOBRE à 20h00

Village au ♥ des pierres dorées